

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions page 10 fr. la ligne; Echos 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

LE COURAGE FISCAL

Il ne faudrait pas que s'accrédite le truisme : il n'y a que les imbéciles qui payent l'impôt.

La république est une sorte de self-gouvernement qui suppose une formation civique assez évoluée sans laquelle il n'est pas possible de songer à maintenir le régime. Les brigands eux-mêmes ont entre eux des règles de savoir-vivre qu'ils ne transgressent pas et même sous le coup de la plus dure nécessité, ils observent la règle du jeu. Or la base énergétique de l'Etat réside dans ses ressources, et il ne suffit pas d'avoir déterminé la quotité de l'impôt, d'avoir posé le principe de l'impôt progressif pour s'imaginer que la question est résolue. Il reste à savoir comment la loi fiscale est interprétée et appliquée.

Quand il s'agit, en effet, pour plaire à la foule, de prendre l'argent où il est, formule Renaudel, nos députés sont tout feu, tout flamme, et ils n'hésitent pas à voter les lois les plus démagogiques; il reste ensuite à passer le quart d'heure de Rabelais; tout serait parfait s'il suffisait de faire payer les autres, mais rien ne va plus quand on s'aperçoit que l'on est soi-même beaucoup trop riche vis-à-vis du fisc.

Echapper aux contributions devient alors le passe-temps à la mode; il existe des hommes d'affaires spécialisés dans ce sport, il suffit de connaître le labyrinthe des lois et, en morcelant les sociétés pour éviter l'impôt progressif sur le chiffre d'affaires, en établissant des distinctions subtiles sur la transmission des titres au porteur et en obtenant en dernière analyse, comme cela a lieu en Tunisie, la limitation de la taxe fiscale à 150.000 francs. Passez muscade. Pour 4.500 francs de contribution, tous les gros requins trouvent le trou du filet. Il reste, pour payer intégralement l'impôt, ces pauvres bougres de fonctionnaires dont les émoluments sont naturellement connus au marc le franc et dont on fait les boucs-émissaires du déficit budgétaire.

Pourquoi 150.000 francs en Tunisie comme maximum de la taxation alors qu'en France à partir de 150.000 francs, c'est 30 à 40 % de taxe applicable par contribuable ? « Is fecit cui prodest », mais n'anticipons pas.

Le remède à la situation serait de publier dans tous les contrôles ou à la mairie du village, la somme des contributions payée par chaque citoyen, on révélerait des chiffres suggestifs, et il s'avèrerait alors de telles énormités que vraiment la fraude deviendrait plus malaisée. Dès qu'il en est question, on entend crier les ânes à l'endroit où le bât les blesse : intrusion de l'Etat dans la vie privée du citoyen, atteinte à la liberté et au droit des gens; que n'a-t-on pas dit à ce propos sur le respect des misères lasses et sur la nécessité de faire aux yeux des autres l'extrême dénuement de certains ménages.

Ceux qui tiennent tant à passer pour des bourgeois cossus, savent bien faire chez le tailleur l'effort nécessaire pour endosser un vêtement de bonne coupe, pourquoi ne serait-il pas également de bon ton de déclarer courageusement des ressources supérieures à la réalité, dans le but honorable de conserver son rang. Ce serait là un procédé beaucoup moins onéreux que celui qui s'obtient par l'élégance, les parures et tous les signes extérieurs de la richesse, alors que souvent on a le ventre vide. En tout cas la collectivité ne serait plus frustrée; bien au contraire, tel qui veut bien marier sa fille étalerait orgueilleusement la côte personnelle des a plus de 150.000 et cela ne lui coûterait qu'un léger supplément de dépense et il passerait pour un très riche citoyen.

On ne verrait pas, par exemple, des enfants comprenant plus de 200 européens qui ne comportent que 2 contribuables payant 200 francs d'impôt; et ceci n'est pas propre à la Tunisie, car la colère toute récente des madras payans de Normandie à l'encontre de leur ministre Chéron n'avait d'autre origine que la peur de la sagacité dans la poursuite des fraudeurs en matière de contributions.

Allons, Messieurs les contribuables, plus d'impôts nouveaux, c'est une affaire entendue, mais que chacun paie ce qu'il doit et que chacun respecte les lois que le suffrage universel a donné. Les ca-

ses regorgeront alors de ressources aussi bien en France qu'en Tunisie, et plus peut-être en Tunisie qu'en France. Les dernières nouvelles nous apprennent que le gouvernement prévoit l'organisation d'un service de vérification et de recherches pour le contrôle des impôts, 14 millions sont prévus à cet effet; voilà une dépense qui aura au moins sa contrepartie en recettes, si les délinquants qui sont en général des personnalités se croyant au-dessus des lois sont désormais impitoyablement frappés quels que soient les moyens de chantage dont ils disposent à l'égard des fonctionnaires ou du gouvernement.

CIVIS.

La Compression des Personnels

Un de nos bons amis nous a adressé une coupure du « Journal de Tunis » du 1^{er} mars 1933 en nous priant de la reproduire et de demander au Gouvernement ce qu'il a fait depuis cette époque déjà vieille de près de dix ans ?

Nous déférons au désir de notre ami, mais nous déclarons que nous sommes dans l'impossibilité de le renseigner sur les licenciements qui ont été opérés. Ce que nous savons, c'est qu'aux Travaux Publics, trois ingénieurs principaux coûtant la bagatelle de 350.000 francs ont été nommés, et puis une infinité de gentes demoiselles qui ornent les bureaux de leurs charmes troublants, empêchant le personnel masculin de travailler et d'abattre la besogne qui lui est assumée.

Ah ! ces frais minois rencontrés dans les couloirs, que de désirs ils font naître chez ces cochons d'hommes toujours en rut et prêts à l'assaut de la citadelle la mieux gardée.

Et voici l'artifice de notre confrère défunt :

L'Administration du Protectorat compte, à l'heure actuelle, au bas mot, QUARANTE Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Adjoint ou Directeurs tout court.

Voici le détail. Que ceux de ces Messieurs que j'ai pu oublier veuillent bien m'excuser.

- Direction Générale des Finances
 - 1 Directeur Général;
 - 1 Directeur Général Adjoint;
 - 12 Directeurs des régies financières et chefs de service du service central.
- Direction Générale des P. T. T.
 - 1 Directeur Général;
 - 1 Directeur Général Adjoint.
- Direction Générale de l'Intérieur
 - 1 Directeur Général;
 - 1 Directeur Général Adjoint;
 - 7 Chefs de service et Directeurs.
- Direction Générale de l'Agriculture
 - 1 Directeur Général;
 - 3 Directeurs.

- Direction Générale de l'Instruction Publique
 - 1 Directeur Général;
 - 1 Directeur des Antiquités.
- Direction Générale des Travaux Publics
 - 1 Directeur Général;
 - 1 Directeur Général Adjoint.
- Direction de la Justice Tunisienne
 - 1 Directeur de la Justice;
 - 2 Directeurs des Services d'exécution;
 - 2 Directeurs Adjointes (1932/33).

Le ne comprends pas, bien entendu, dans cette liste suggestive, les Directeurs d'Établissements tels que : Ecole d'Agriculture, Ecole Emile Lombot, Hôpital Civil, etc., etc...

« Au moment où les économies les plus rigoureuses s'imposent, est-il possible d'admettre sans observations un tel luxe de haut personnel ?

« Supposons un instant — et, après tout, ce n'est pas une hypothèse totalement absurde — que la gestion des affaires tunisiennes soit confiée à quelque entreprise industrielle privée.

« Pensez-vous, dans ce cas, que le pays serait administré par QUARANTE grands chefs, sans compter le reste ?

« Poser la question, c'est y répondre.

Il ne semble vraiment plus que les formules d'exploitation de la Tunisie se trouvent en conformité avec les impérieuses nécessités de l'heure.

« Toutes proportions gardées, l'Algérie actuelle quarante Directeurs Généraux, Adjoint ou Directeurs ?

« Si, décidément, on a réduit le haut personnel tunisien ? Il est permis d'en douter, pour l'instant.

LA GOULETTE MENACÉE

par ses réservoirs de pétrole et d'essence qui exploseront et incendieront un jour ou l'autre

Qu'on ne vienne pas nous dire que toutes les précautions sont prises pour éviter les explosions et les incendies.

Nous ne le croyons pas, parce qu'il n'y a rien encore au monde pour éviter ces catastrophes qui se produisent çà et là dans toutes les parties du monde où il y a des dépôts d'essence et de pétrole.

Hier c'était Manchester, puis Rouen, avant La Rochelle, et nous faillîmes nous-mêmes sauter sans le courage d'un vaillant et brave homme qui, au péril de sa vie, escalada le réservoir et put maîtriser l'incendie avant qu'il prit des proportions trop vastes pour l'arrêter.

Voici, aujourd'hui, les derniers désastres causés dans diverses villes du globe.

Procédons par ordre.

D'abord, c'est un réservoir de pétrole qui explose à Hong-Kong, provoquant un violent incendie. Le sinistre avait pris de telles proportions que tout le matériel de la compagnie pétrolière y a passé. Et d'un.

Puis ce fut un réservoir de gazoline qui explose à Shanghai.

L'explosion de ce réservoir de gazoline eut lieu le 21 février dernier. Il a complètement détruit une usine de deux étages située à proximité. L'usine n'est plus qu'un amas de briques, de bois brûlé, de débris de machines et de cadavres calcinés. Il y a eu en réalité deux explosions : la première a provoqué l'incendie, et la seconde a fait sauter la chaudière de l'usine. Seules quelques femmes qui travaillaient au-dessous de la chaudière ont été précipitées dans un véritable foyer infernal, on a pu retirer jusqu'à présent, des débris, 50 cadavres et 70 blessés qui ont été transportés à l'hôpital. Il y a plus d'une centaine de naufragés.

Voici maintenant le dernier qui eut lieu à Tenenarice, capitale de

l'île de Madagascar, et c'est dans le « Madécasse » de cette ville que nous trouvons le compte-rendu de cet incendie qui s'est déclaré dans un dépôt d'essence.

« En un clin d'œil, dit notre excellent confrère, celui-ci est transformé en un vaste brasier.

« L'essence se répand de toutes parts et forme aux abords immédiats du magasin un réservoir enflammé. Les pompes fonctionnent, les jets de terre, de sable, semblent, devant l'intensité du foyer, ne pouvoir se rendre maîtres du feu. Les maisons voisines sont menacées. Les flammes s'élevaient hautement et le temps est calme, pas de vent.

« La lutte rebelle avec ardeur, on dénâtit tout ce qui pourrait constituer de nouveaux foyers, les canions de la Voivre transportés à toute vitesse du sable, les appareils cellulaires sont mis en action, à 17 h. 30, après plus de deux heures d'une lutte ardue, l'incendie est vaincu.

« C'est fort heureux pour les colons, mais est incendie, dit notre confrère, aurait pu avoir des conséquences graves et irréparables en raison de la quantité de caisses d'essence entreposées.

Voilà ce qui nous peul en voir un de ces jours où l'on s'y attendra le moins, et comme les réservoirs sont assez proches de l'usine électrique du T.G.M. et de la ville de La Goulette, quel désastre en perspective ?

L'Administration joue gros jeu dans cette affaire et l'on dit, mais nous ne voulons pas rapporter ce que l'on dit qui est certainement provoqué par l'effolement des habitants qui se valent déjà réduits au rôle de bœches vicieuses, de méchoui, ce qui, entre parenthèses, pourrait peut-être bien leur arriver devant l'indolence des autorités chargées de veiller à la sécurité publique.

L. de P.

bonvilliance et le justice, esprit qui semble avoir disparu aujourd'hui au milieu de l'incertitude dans laquelle on se débat, que cette crise morale peut être l'élément conjugué.

L. V.

Qu'ajouter à ces lignes si pleines de bon sens et toujours d'actualité, surtout avec la dure crise que nous supportons depuis deux ans ?

J. S. P.

De l'or en Tunisie

Sous ce titre le « Petit Matin » publiait qu'il y a quelque temps, des particuliers avaient découvert un terrain aurifère dans la région de Sidi Tabet, et que les premiers éléments des recherches entreprises auraient donné des résultats assez satisfaisants et un pourcentage d'or intéressant.

Si cette nouvelle est exacte, il y aurait donc de l'or sur plusieurs points de la Régence, mais personne ne s'en occupe.

Nous avons signalé dans ce journal que Jacques Bahar avait chez lui des pépites d'or que nous avons vues de nos propres yeux recueillies dans des sables du Cap-Bon et qu'il avait rédigé force notes pour une exploitation plus qu'intéressante, mais qu'il a mis tous ses papiers sous le bras brûlé par notre confrère, M. Yung; quant aux pépites, il n'en trouva aucune trace, sans doute parce qu'él-

L'âge du mariage



Neuf fois sur dix on se hâte trop d'aller au mariage.

Une jeune fille de dix-sept ou dix-huit ans sort tout juste d'adolescence; il est rare, qu'entre dix-sept et vingt ans, elle ne subisse pas quelque crise d'anémie. Et il semble qu'à attendre, elle ne peut que gagner pour se fortifier, devenir plus femme, et aussi plus apte à la maternité.

Cela ne veut pas dire que toutes jeunes elles ne puissent avoir de saines et faciles maternités, cela signifie simplement qu'elles sont plutôt l'exception et qu'un tempérament est toujours plus trempé après vingt ans qu'avant.

Même remarque dans l'ordre moral; si averties de la vie que soient les jeunes filles actuelles, si indépendantes de fait et aussi personnelles de jugement qu'elles puissent être, elles n'en sont pas moins inexpérimentées dans la conduite des caractères, du leur et de celui de leur mari. Elles ont besoin d'observer et de se gouverner au préalable. Elles gagnent donc à tourner leur vingt ans dans la vie de jeune fille, qui leur est si douce, et que tant regretter plus tard de n'avoir pas pu prolonger.

Au fond l'âge de se marier, le vrai, est celui où l'être entier est devenu apte à consommer le mariage dans la plénitude d'âme, de cœur et de force qu'il requiert, et cela se produit quand on a eu le temps de se développer et de prendre conscience de sa valeur propre.

Celui qui signifie qu'il est, en effet, un âge idéal, celui où la jeune fille, par quelques années de vie personnelle et familiale, a su se mouvoir en elle avec la sève de la vie, le sonnet des grands devoirs et des nobles responsabilités.

F. DREVON.

les avaient été vendues par sa femme pendant l'incendie de son mari qu'on voulait poursuivre pour commerce avec l'ennemi.

Bien qu'un peu en froid, précisément à cause de ces pépites d'or, nous primes un d'écuse avec tant de chaleur qu'on finit par le redoubter; car Jacques Bahar n'avait jamais fait de commerce avec aucun ennemi de notre pays.

C'était M. Pichon, alors ministre des A. E., qui voulait se venger de quelques « vichistes » que lui avaient servis Jacques Bahar dans l'Action journal de MM. Christianel et Béranger, actuellement « vichistes », ancien ambassadeur et président, croyons-nous, de la Commission Sénatoriale des Affaires Étrangères.

PORTRAIT

Le Baron d'Anthouard de Wasserwas sur la selle

« Lors du temps de Fichenle-Camp se rappelle certainement, au cours de l'été 1914, à la Résistance Générale, où il ne passait pas pour un laideur de guerre, mais plutôt pour un barbe à tout faire, car il y a des besognes malpropres qu'un baron n'accomplit pas.

Aujourd'hui, qu'est-ce qui prend pour son homme et qu'est-ce qu'il vient de recevoir de Frossard et de la « Tribune des Fonctionnaires », ce baron ?

Il y a, dit-on, une justice immanente dont l'heure vient de sonner pour lui.

Peut-être le verrons-nous s'asseoir sur les bancs de la Correctionnelle si les méfaits de Frossard sont fondés.

Et le camarade Frossard ne les aurait pas fallés en pleine Chambre s'il n'avait pas été sûr de leur bien-fondé.

Si cet événement se produisait on re-pourrait de vieilles histoires tunisiennes où il ne joue réellement pas un beau rôle. Qui dira carré.

Paul LEX.

Réduction des frais d'Administration

Tandis qu'en France, nous en sommes seulement aux discussions, aux suggestions aussitôt évanouies que formulées, on se préoccupe de la diminution du

nombre des fonctionnaires, voici que l'Algérie et la Tunisie vont un peu plus vite : En Algérie, le Directeur des Forêts a pris, au 1^{er} janvier, sa retraite à laquelle il avait droit. Il aura pour successeur son adjoint, mais celui-ci ne sera pas remplacé.

Même combinaison pour le poste devenu vacant de Directeur des Travaux publics qui sera dévolu au directeur adjoint sans que la place ainsi rendue vacante reçoive un nouveau titulaire.

Enfin, la Direction du Commerce a été supprimée ainsi que le poste de chef du Service de la main-d'œuvre.

Quatre gros fonctionnaires ont donc, en quelques jours, disparu du budget. Et maintenant que le mouvement est donné, pourquoi ne continuerait-il pas ?

En Tunisie, on a pris des mesures plus vastes, mais, hélas, uniquement théoriques jusqu'ici :

Au *Journal Officiel Tunisien* a paru un arrêté du Ministre Résident Général suspendant jusqu'au 31 décembre 1933 le recrutement des fonctionnaires.

En outre, un comité supérieur d'économie a été institué auprès de la Résidence Générale, avec mission de proposer des simplifications possibles dans l'organisation des administrations du Protectorat, afin de réaliser des économies.

Il faut avouer que la façon dont est constitué ce « Comité Supérieur d'économie » laisse beaucoup de contribuables sceptiques sur les résultats, puisqu'il ne comprend guère que les directeurs des grands services du Protectorat qui, pour la plupart, se sont toujours évertués à grossir la phalange de fonctionnaires placés sous leurs ordres, croyant ainsi grandir leur propre importance.

Il est vrai qu'à côté ou plutôt au-dessous de ce Comité dit supérieur fonctionneront, dans chaque service, des commissions chargées, elles aussi, d'indiquer les économies qu'elles jugeront possibles soit par des réformes applicables aux méthodes de travail, soit même par des réductions de personnel.

Reste à savoir si ces commissions pourront et sauront fonctionner en toute indépendance.

En attendant qu'elles aient fait leurs preuves, beaucoup de bons esprits méritent les mesures pratiquées en Algérie au-dessus des intentions manifestées en Tunisie auxquelles ils ne demanderont pas mieux que d'applaudir le jour où elles se traduiront par des réalités.

Edouard NERON,
Sénateur de la Haute-Loire,
Vice-Président de la Commission des Douanes.
(Des « Annales Coloniales »).

tons, sans être recouverte d'aucune toile et elle arrive, Dieu sait comme, aux boucheries.

Il faut réellement avoir le cœur bien placé pour manger cette sale viande.

Et cela se passe sous les yeux des agents chargés du service.

Mais, au fait, y a-t-il à Hammam-el-Lif des agents chargés de cette surveillance ?

VIENT DE PARAÎTRE
EN DISSIDENCE
par Marc JULIENNE; un volume in-8 cour., 256 pages, 12 francs en vente chez tous les libraires et chez Eugène FIGUIERE, éditeur, 166, boulevard du Montparnasse, Paris.

LE PALE ENCHANTEMENT
par Raoul Raynaud
Editions René Debresse, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris (2^e). Prix : 6,50

MOI, LEGIONNAIRE ET MARSOUIN
par Luc Dangy
Un volume in-8 cour., 320 pages, 15 fr. En vente chez Eugène Figuière, éditeur, 166, boulevard Montparnasse, à Paris.

LE REVEIL DE L'ISLAM ET DES ARABES
par M. Eugène Jung
ancien Vice-Résident de France au Tonkin Un vol. in-8 coquille, 124 pages, 6 fr. Chez l'auteur, 50, avenue Malakoff, Paris XVI^e.

Compagnie des Ports de Tunis Sousse et Sfax

Vente aux enchères publiques de terrains à bâtir situés au Port de Sfax

Le mardi 28 mars 1933, à 15 h., il sera procédé, dans les bureaux de la Compagnie des Ports à Sfax, devant M. le représentant de la Direction Générale des Travaux publics et en présence du délégué de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax, à la vente aux enchères publiques des lots n^{os} 57, 58, 59, 60, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93 du plan de lotissement des terrains du Port de Sfax.

Les contenances de ces lots sont respectivement de 543 mètres carrés pour les parcelles n^{os} 58, 60, 88, 89, 91, 92, 93, de 357 mètres carrés pour la parcelle n^o 57, de 674 mètres carrés pour la parcelle n^o 59, de 597 mètres carrés pour la parcelle n^o 87 et 444 mètres carrés pour la parcelle n^o 90.

Leur mise à prix est de :

Lots 90, 91, 92, 93 : 350 fr. par mq.
Lots 87, 88, 89 : 300 fr. par mq.
Lots 57, 58, 59, 60 : 250 fr. par mq.

Le plan de lotissement et le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente seront tenus à la disposition du public dans les bureaux de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax, à Tunis, à Sousse et à Sfax et au Siège Social, 61, rue de l'Arcade à Paris.

Pour reconnaître les lots, s'adresser au bureau de la Compagnie des Ports à Sfax.

Les Requins de Presse

Sous ce titre M. Victor Méric publie dans *Les Hommes du Jour* une fulgurante chronique qui débute ainsi : Je jette ces lignes assez hâtivement sur le papier, chaque semaine que Dieu fait. Dieu ou le Diable. Mais je tiens à dire quelques mots sur certains forbans de presse qui se présentent devant l'opinion comme des hommes indépendants, des esprits libres, des politiciens de « gôche », oh ! oui, de « gôche » et, quelquefois, de Révolution. Ces bougres-là n'ont rien à voir, absolument rien avec la presse. Ils sont commerçants, industriels, gens de Bourse. Ils vivent grassement des feuilles qu'ils lancent en se livrant à mille combinaisons. Ils ignorent toute syntaxe et, malgré tout, signent des « papiers » confectionnés par des nègres infortunés; c'est déjà pas mal scandaleux. Mais le scandale des scandales, c'est que, systématiquement, ils utilisent de véritables journalistes, des professionnels, et que toujours systématiquement, ils ne les paient jamais.

Et Victor Méric termine en disant : En voilà assez.

Négociants et avocats sans causes, improvisés directeurs et administrateurs de journaux, je puis vous assurer que vous allez payer. Et cher !

Victor MERIC,
(« La Presse Associée »).

Echos et Nouvelles

A LA PRÉSIDENCE DE LA
GIE FERRIERE DES CHEMINS DE FER
La « Dépêche » croit savoir que M. Philippart serait appelé à recueillir la succession du regretté M. Marcel Trélat et, d'autre part, on nous écrit que M. Lacour-Gayet aurait des chances d'accéder à la présidence.

Nous attendons la nouvelle officielle pour en informer nos lecteurs.

LE GALA DE LA PRESSE
au profit de la Caisse de Retraites a eu lieu lundi 6 mars et a obtenu un plein succès.

LES TRANSPORTS DE VIANDES
La « Dépêche Tunisienne » signalait, ces temps derniers, que le transport de la viande de l'abattoir aux boucheries de la ville laissait quelque peu à désirer. Que dirait-elle alors, si elle voyait de quelle façon on la transporte à Hammam-el-Lif ?

C'est simplement dégoûtant. Elle est jetée à même sur des charre-

KORBOUS
Rhumatisme - Arthritisme Gynécologie
STATION THERMALE ET CLIMATIQUE
Hôtels confortables - Restaurant Cachir
Etablissement Thermal moderne sous la direction d'un médecin
Location de nombreux appartements et villas vides ou meublés
Casino - Petits chevaux
AL-TOLAR bi-quotidien, 71, rue de Serbie
Renseignements : *Syndicat d'Initiative de Korbous*
5, Avenue de Paris - Tél. 19-45 - TUNIS

Grand Hôtel & G^o Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS
N. B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation
Direction des Domaines et de la Colonisation
AVIS RECTIFICATIF
relatif à la mise en vente aux enchères de 41 lots urbains à Mégrine
Contrairement aux énonciations contenues dans l'avis déjà paru, le prix d'adjudication des 41 lots urbains qui sont créés dans le parc de Mégrine est stipulé payable en dix ans.

Administration des Habous
Avis
Il est donné avis au public que le jeudi 9 mars 1933, à 10 h. du matin, il sera procédé aux bureaux des Habous, à Sousse, à la constitution à enzel aux enchères publiques de dix parcelles de terre propres à la construction de 105 à 413 m² de superficie, sises au Trocadéro, à Sousse.
Pour prendre communication du cahier des charges, du plan de lotissement et des mises à prix, s'adresser à l'Agence des Habous, à Sousse, ou au Bureau Foncier N^o 28, de l'Administration des Habous, à Tunis.
Quant à l'adjudication de l'immeuble, situé rue Victor-Hugo, N^o 68, à Sousse, elle a été remise à une date ultérieure.
Le Directeur des Habous, MOHAMED SAADALLAH.

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPÉCIALITÉ D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon
7, Rue Amilcar - TUNIS
Directeur : M. Léonard RIZZO
La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. - R-pas à 3 fr. - Pension 500 fr. demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N^o 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goudronnés - Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« **Vacuum Mobilcil** »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte
Cie Touache - Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N^o B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR
MONASTIR - SFAX - SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS - Dépôt de Gols -

Compagnie Algérienne
Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 10.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance fixe
Escompte et Recouvrement de tous Effets
Crédits d'Avance
Prêts sur Mercantiles
Envois de Fonds - Opérations sur Titres
Garde de Titres - Souscriptions
Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays
Agences en France et dans toutes les villes principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE
EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bizerte, Bône, Gabès, Kérrouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Médéjer-el-Bah, Sfax, Sousse, Sétif, Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.
Correspondants dans le monde entier

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation
Direction des Domaines et de la Colonisation
AVIS RECTIFICATIF
relatif à la mise en vente aux enchères de 41 lots urbains à Mégrine
Contrairement aux énonciations contenues dans l'avis déjà paru, le prix d'adjudication des 41 lots urbains qui sont créés dans le parc de Mégrine est stipulé payable en dix ans.

Administration des Habous
Avis
Il est donné avis au public que le jeudi 9 mars 1933, à 10 h. du matin, il sera procédé aux bureaux des Habous, à Sousse, à la constitution à enzel aux enchères publiques de dix parcelles de terre propres à la construction de 105 à 413 m² de superficie, sises au Trocadéro, à Sousse.
Pour prendre communication du cahier des charges, du plan de lotissement et des mises à prix, s'adresser à l'Agence des Habous, à Sousse, ou au Bureau Foncier N^o 28, de l'Administration des Habous, à Tunis.
Quant à l'adjudication de l'immeuble, situé rue Victor-Hugo, N^o 68, à Sousse, elle a été remise à une date ultérieure.
Le Directeur des Habous, MOHAMED SAADALLAH.

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue. CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger - Tunis.

Garage Victorine
Box particulier - Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS
C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 10 h. du matin - Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial
"ASSURANCES"
(8^e ANNEE)
28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléphone 18.96

Vous qui désirez vendre Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN
Pour y faire bâtir ou comme placement...
L'acquisition la plus sûre...
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site
HAMMAM-PLAGE-LES-PINS
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :
A. Naccache 4, RUE D'ALGER - TUNIS
Téléph. 10.40

Grande Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs, Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
Fournisseur de l'Armée des postiers français et de l'Armée des postiers indigènes.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

VÊTEMENTS J. BELLE & V. DARVAUX
réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

PHARMACIE BLOCH
1, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Maisons recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonessa Pere et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.
Tunisia-Panace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentre et Germain - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros détail.
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Beaufrères et Cie, propriétaires
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lagroz, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Ca nod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 - 1, rue Zarkoun - Tunis
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MASCAT

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Ség. Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Médéjer-el-Bah, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebbas Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse, Dépôts de Titres, Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS - Téléphone 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Crus admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE
Chaux Hydraulique et Ciments
DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry - TUNIS - Tél. 1.97
POTINVILLE, Téléph. N^o 3 (Réseau d'Hammam-Lif).